

# Horaires du catéchisme 2019-2020

Nous conservons le même horaire que l'an dernier.

Un seul rendez-vous  
**le mercredi de 11h30 à 13h15**  
pour les CE2, CM1 et CM2  
**Prévoir un pique-nique**

Chaque niveau conservera son autonomie (salle, programme, catéchistes) et les rencontres auront toutes lieu à la **Maison des Jeunes, au 12 rue Bossuet.**

**Rentrée du catéchisme :**  
**Mercredi 11 septembre à 11h30,**  
à la Maison des Jeunes  
12 rue Bossuet.

## **Catéchèse spécialisée :**

Sachez que des propositions de catéchisme existent pour des enfants ayant un handicap lourd. N'hésitez pas à nous en parler.

## **Messe du dimanche à 10h30 :**

Chaque dimanche, à la messe de 10h30, une liturgie de la Parole (explication des textes du jour) est proposée aux enfants de 6 à 12 ans.

## **Messes des familles :**

Une fois par mois, la « messe des familles » s'adresse plus particulièrement aux enfants catéchisés et leur propose une liturgie participative.

Rendez-vous le dimanche à 10 heures pour des ateliers de préparation de la messe.

Dates des premières messes des familles : 06 octobre, 10 novembre et 15 décembre.

# Informations pratiques pour les inscriptions

## Quand ?

- ❖ Samedi 7 septembre de 14h30 à 17h30 à la Maison des Jeunes.
- ❖ Dimanche 08 septembre après la messe de 10h30, sur le parvis de l'église.
- ❖ Mercredi 11 septembre à partir de 11h30 à la Maison paroissiale.
- ❖ Dimanche 15 septembre, après la messe de 10h30, sur le parvis de l'église.

## Certificat de baptême :

Si votre enfant est baptisé, merci de fournir lors de sa première inscription au catéchisme, un CERTIFICAT DE BAPTEME (ou photocopie de l'Acte de Baptême de votre Livret de famille catholique).

Si votre enfant n'est pas baptisé, le catéchisme est un moment favorable pour y réfléchir. N'hésitez pas à nous en parler.

## Participation financière :

Nous vous demandons une participation aux frais du catéchisme sous forme de cotisation annuelle. Cette somme couvre le prix du livre qui est fourni, ainsi que, partiellement, les autres frais engagés (fournitures diverses, courrier, assurances, matériel, utilisation des locaux, électricité, chauffage...).

Les catéchistes sont bénévoles.

- 50 € pour un enfant
- 80 € pour deux enfants
- 100 € pour trois enfants

+ des enveloppes timbrées avec l'adresse des parents déjà écrite pour les nouveaux inscrits : 6 pour les CE2, 4 pour les CM1 et 2 pour les CM2.

+ Une photo d'identité.